



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 14 décembre 2010
19 heures 00

AS/VC

N° 001111

Demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière d'ocre à Gargas au lieu-dit « Les Devens Longs » - Information et avis du Conseil Municipal

Le mardi 14 décembre 2010 à 19 heures 00 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal) représenté par Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) représentée par Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) représenté par Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint)

ABSENTS EXCUSES : Mme GREGOIRE-GALLIER Maggy (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Monsieur le Maire informe que par arrêté préfectoral n° SI 2010-07-26-0030-DDPP en date du 26 juillet 2010, il a été décidé de procéder sur le territoire de la commune de GARGAS, à une enquête publique du 6 septembre au 7 octobre 2010 inclus, sur la demande présentée par M André Guigou, gérant de la société des Ogres de France, dont le siège social est situé impasse des Ocriers-usine des Baumes- BP 18 à APT, en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation d'exploiter une carrière d'ocre, située au lieu-dit « les Devens Longs » à Gargas.

Les activités de cette installation sont répertoriées à la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement pour la rubrique n° 2510-1 – exploitation de la carrière – et 2517-2 – station de transit de produits minéraux solides.

L'enquête publique a eu lieu du 6 septembre 2010 au 7 octobre 2010 inclus. La commune d'Apt étant située dans le périmètre prévue par la nomenclature des ICPE, il a été procédé à l'affichage d'un avis aux lieux opportuns conformément à la demande des services de l'Etat aux fins de préciser la nature de l'installation, son emplacement, les dates d'ouverture et de clôture de l'enquête publique.

Le Conseil Municipal est appelé à formuler un avis sur ce dossier étant précisé que le conseil municipal de Gargas s'est prononcé favorablement par délibération du 20 octobre 2010.

Les justificatifs aux dossiers, nécessaires à l'exploitation, attestent de la conformité de la démarche. Cette dernière respecte le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Gargas et les conditions de remise en état du site après exploitation semblent en phase avec les souhaits des élus de Gargas.

A L'UNANIMITE LE CONSEIL

Prends, acte du déroulement de la procédure tel qu'il lui a été présenté.

Emet, un avis favorable à la demande de renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière d'Ocres Les Devens Longs à Gargas par la société des Ocres de France.

Charge, Monsieur le Maire de communiquer cette délibération aux services préfectoraux ainsi qu'au Commissaire Enquêteur désigné par le président du tribunal administratif de Nîmes.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**